

NOTE DE CONCEPT : Séance de Travail 4

Égalité des sexes et efficacité du développement Mardi 13 décembre 2022 8:30 - 9:30 AM

Contexte :

Les défis croisés auxquels le monde est confronté, notamment le COVID-19, l'intensification des conflits géopolitiques, les chocs économiques et les menaces accrues pour la démocratie et les droits de l'homme, nécessitent des réponses multidimensionnelles et coordonnées. Ces crises ont un impact disproportionné sur les femmes et les filles, comme en témoignent les taux élevés de perte d'emploi et d'insécurité des revenus, les risques exacerbés de pauvreté et d'insécurité alimentaire, et les niveaux croissants de violence. Toutes les parties prenantes doivent agir solidairement pour tracer des voies de développement durable et renforcer la transparence et la responsabilité afin que les ressources soient utilisées efficacement et équitablement pour faire progresser un redressement inclusif, résilient et durable. L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes sont la pierre angulaire d'un programme de coopération au développement efficace et inclusif. Cette session soulignera l'importance et le potentiel de la promotion de l'égalité des sexes dans la coopération pour le développement. Plus précisément, elle mettra l'accent sur la manière dont les principes d'efficacité du développement peuvent être utilisés pour faire avancer les objectifs d'égalité des sexes, et sur la manière dont une coopération pour le développement sensible au genre soutient des résultats efficaces et inclusifs dans les pays. Elle permettra aux États membres, aux organisations multilatérales et aux organisations de la société civile d'établir et d'élargir des partenariats fondés sur la confiance et la responsabilité afin d'obtenir des résultats concrets pour les femmes et les filles, et de ne laisser personne de côté.

Objectifs :

- Renforcer l'engagement politique en faveur d'une coopération pour le développement sensible à l'égalité des sexes afin d'accélérer la mise en œuvre de l'égalité des sexes aux niveaux mondial, régional et national.
- Mettre en évidence les lacunes dans la mise en œuvre des politiques en matière d'égalité entre les hommes et les femmes et déterminer comment les principes de l'efficacité du développement peuvent être utilisés pour mobiliser et cibler les ressources afin de les combler.
- Échanger les expériences des pays et les leçons apprises sur le renforcement des systèmes nationaux d'allocation et de suivi des ressources publiques pour l'égalité des sexes.
- Renforcer les partenariats fondés sur la confiance afin de promouvoir l'alignement des ressources nationales, régionales et mondiales pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles.

NOTE DE CONCEPT : Séance de Travail 4

Questions directrices :

Pour les représentants du gouvernement :

- L'un des objectifs de la session est d'accélérer la volonté politique de réduire les écarts entre les engagements politiques en faveur de l'égalité des sexes et leur mise en œuvre. Pourriez-vous nous dire comment votre pays aborde cette question et quelles actions supplémentaires sont recommandées ?
- Comment une coopération au développement plus efficace peut-elle soutenir les systèmes nationaux pour mobiliser et financer les objectifs d'égalité des sexes ? Quels sont, selon vous, les rôles des différentes parties prenantes dans ces efforts ?

Pour tous les panélistes :

- Le partenariat inclusif est un principe important pour une coopération pour le développement efficace. Veuillez partager vos réflexions sur ce qui est le plus important pour promouvoir ces partenariats et sur la manière dont ils peuvent être utilisés pour faire progresser l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ?
- Quelles actions sont requises de la part des partenaires de développement et des gouvernements nationaux pour améliorer la transparence et la responsabilité en matière de financement de l'égalité des sexes ?
- Quelles mesures devraient être prises pour institutionnaliser la participation des groupes de femmes à la planification budgétaire, y compris pour l'égalité des sexes et les droits des femmes ?
- Quelles mesures doivent être introduites et/ou étendues pour garantir l'existence de ressources durables pour les organisations locales de femmes ?

Question d'orientation pour le médiateur :

- Quels sont les principaux thèmes qui sont ressortis des interventions du panel en termes de partenariats efficaces, d'appropriation par les pays et de traitement des lacunes dans la mise en œuvre des politiques en faveur de l'égalité des sexes ?
- En vous inspirant de la discussion du panel et de votre propre expertise, quelles actions sont nécessaires pour renforcer l'intégration de l'égalité des sexes dans la coopération au développement et garantir que les principes d'efficacité sont utilisés pour lutter contre les inégalités entre les sexes ?